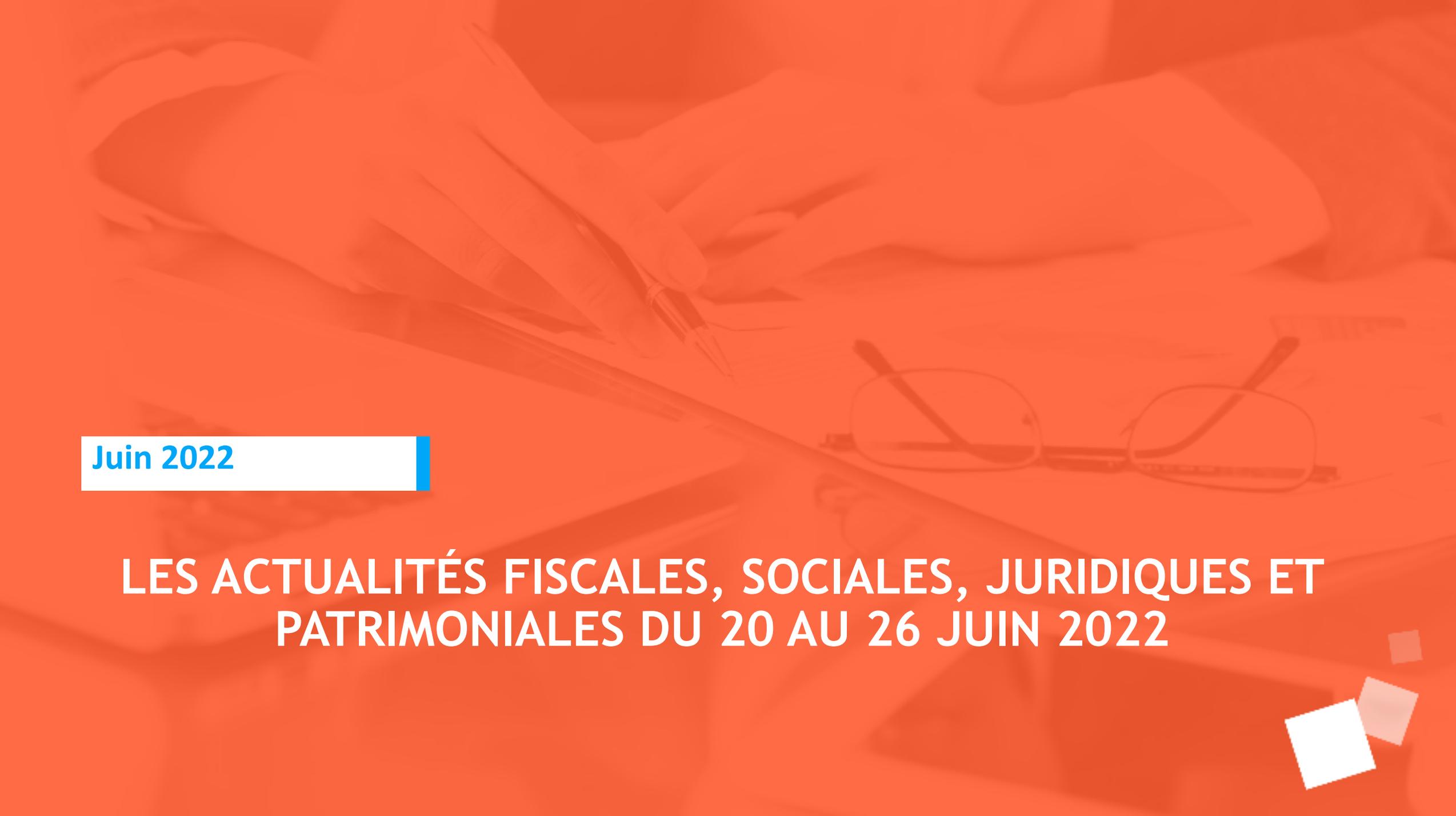


***VOTRE VEILLE
JURIDIQUE***





Juin 2022

LES ACTUALITÉS FISCALES, SOCIALES, JURIDIQUES ET PATRIMONIALES DU 20 AU 26 JUIN 2022



A man and a woman in business attire are looking at a tablet together in an office setting. The man is smiling and looking at the woman, who is also smiling and looking at the tablet. They are standing in front of a large window with a view of a city.

Chapitre 1

LES ACTUALITÉS SOCIALES



Un cas vécu

- Une salariée réclame le paiement d'heures supplémentaires après avoir été licenciée. « Impossible ! », rétorque l'employeur : parce qu'elle était cadre dirigeante, elle ne peut pas prétendre à une indemnisation au titre de prétendues heures supplémentaires
- Cadre dirigeante, sur le papier peut-être, mais pas dans les faits, conteste l'ex-salariée
- A tort ou à raison ?

La réponse du juge

- A tort. L'ex salariée était bien « cadre dirigeante »... et ne peut pas prétendre au paiement d'heures supplémentaires





Chapitre 2

LE COIN DU DIRIGEANT

